

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01251

Numéro SIREN : 500 928 031

Nom ou dénomination : JOVAL

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/001082

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/001082**
n° de gestion : **2007B01251**
n° SIREN : **500 928 031 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 01/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

JOVAL - Société par actions simplifiée
route de Prades 66270 le Soler -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



505169

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	5 802	23 995	14 552	9 443
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	184 000		184 000	134 000	50 000
Constructions	320 605	24 074	296 531	213 616	82 915
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 826	3 885	21 941	12 970	8 971
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	560 227	33 761	526 467	375 139	151 328
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	592		592		592
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	500		500	500	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	785		785	785	
Disponibilités	3 000		3 000	1 706	1 294
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	269		269	429	- 160
TOTAL (II)	6 688		6 688	4 961	1 727
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	566 916	33 761	533 155	380 100	153 055

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 140)	10 140	10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 014	1 014	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	278 192	289 068	- 10 876
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-8 946	-10 876	1 930
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	347 760	356 706	- 8 946
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	161 785		161 785
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 770	1 770	
. Associés	20 016	20 000	16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 554	1 354	200
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	185 395	23 393	162 002
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	533 155	380 100	153 055

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	5 802	23 995	14 552	9 443
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	29 796		29 796	16 588	13 208
280100 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		5 802	-5 802	-2 036	- 3 766
Terrains	184 000		184 000	134 000	50 000
211000 TERRAINS	184 000		184 000	134 000	50 000
Constructions	320 605	24 074	296 531	213 616	82 915
213000 CONSTRUCTIONS	320 605		320 605	225 605	95 000
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		24 074	-24 074	-11 989	- 12 085
Autres immobilisations corporelles	25 826	3 885	21 941	12 970	8 971
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	9 393		9 393	9 393	
218120 AMENAGEMENT ALFRE MUSSET	11 038		11 038		11 038
218400 MOBILIER	5 395		5 395	5 395	
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		1 303	-1 303	-364	- 939
281812 AMORT AAI ALFRED DE MUSSET		49	-49		- 49
281840 AMORT. MOBILIER		2 533	-2 533	-1 454	- 1 079
TOTAL (I)	560 227	33 761	526 467	375 139	151 328
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	570		570	570	
Fournisseurs débiteurs	592		592		592
401000 FOURNISSEURS	592		592		592
Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	972		972	972	
Autres	500		500	500	
467200 NOTAIRE MAITRE CHANCE	500		500	500	
Valeurs mobilières de placement	785		785	785	
503100 ACTIONS TITRES COTES	785		785	785	
Disponibilités	3 000		3 000	1 706	1 294
512000 BANQUES	3 000		3 000	1 706	1 294
Charges constatées d'avance	269		269	429	- 160
486100 CHARGES CONSTATEES AVANCES	269		269	429	- 160
TOTAL (II)	6 688		6 688	4 961	1 727
TOTAL ACTIF (0 à V)	566 916	33 761	533 155	380 100	153 055

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 14 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 140 10 140	10 140 10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 PRIMES D'EMISSION	67 360 67 360	67 360 67 360	
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	1 014 1 014	1 014 1 014	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	278 192 278 192	289 068 289 068	- 10 876 - 10 876
Résultat de l'exercice	-8 946	-10 876	1 930
TOTAL (I)	347 760	356 706	- 8 946
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts 164100 PRET 200831 04	161 785 161 785		161 785 161 785
Divers 165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS 165100 DEPOTS RECUS 165200 DEPOT GARANTIE	1 770 570 600 600	1 770 570 600 600	
Associés 455500 JOSE DE OLIVEIRA	20 016 20 016	20 000 20 000	16 16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	1 554 594 960	1 354 394 960	200 200
. Autres impôts, taxes et assimilés 448610 CET	269 269	269 269	
TOTAL (IV)	185 395	23 393	162 002
TOTAL PASSIF (I à V)	533 155	380 100	153 055

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	14 567		14 567	10 800	3 767
Chiffres d'affaires Nets	14 567		14 567	10 800	3 767
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits				0	
Total des produits d'exploitation (I)			14 567	10 800	3 767
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 701	6 506	- 3 805
Impôts, taxes et versements assimilés			2 605	1 701	904
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 918	13 461	4 457
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				0	
Total des charges d'exploitation (II)			23 223	21 668	1 555
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-8 656	-10 868	2 212
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			290	7	283
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			290	7	283
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-290	-7	- 283
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-8 946	-10 876	1 930

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 567	10 800	3 767	34,88
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	23 513	21 676	1 837	8,47
RESULTAT NET	-8 946	-10 876	1 930	17,75
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	14 567		14 567	10 800	3 767	34,88
706100 LOYERS PETIT EDDY	7 067		7 067	7 200	- 133	-1,85
706110 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	7 500		7 500	3 600	3 900	108,33
Chiffre d'affaires Net	14 567		14 567	10 800	3 767	34,88

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Total des produits d'exploitation (I)	14 567	10 800	3 767	34,88
Autres achats et charges externes	2 701	6 506	- 3 805	-58,48
606110 ELECTRICITE	179		179	N/S
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	10	74	- 64	-86,49
615530 ENTRETIEN POLLESTRES	240	2 293	- 2 053	-89,53
615540 ENTRETIEN LE SOLER	217	1 718	- 1 501	-87,37
616000 ASSURANCE LE SOLER	235	122	113	92,62
616110 ASSURANCE HAB POLLESTRES	220	72	148	205,56
616160 ASSURANCE PRET	147		147	N/S
622600 HONORAIRES		960	- 960	-100
622610 HONORAIRES COMPTABLES	996	1 218	- 222	-18,23
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45	48	- 3	-6,25
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	411	0	411	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	2 605	1 701	904	53,15
631000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS (ADM IMPOTS)		23	- 23	-100
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU		102	- 102	-100
635000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES IMPOTS	198		198	N/S
635220 TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 233	731	502	68,67
635230 TAXES FONCIERES LE SOLER	957	844	113	13,39
635240 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	217		217	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 918	13 461	4 457	33,11
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	3 765	2 036	1 729	84,92
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	14 152	11 425	2 727	23,87
Total des charges d'exploitation (II)	23 223	21 668	1 555	7,18
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-8 656	-10 868	2 212	20,35
Intérêts et charges assimilées	290	7	283	N/S
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	290		290	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINANCEMEN		7	- 7	-100
Total des charges financières (VI)	290	7	283	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-290	-7	- 283	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-8 946	-10 876	1 930	17,75
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 567	10 800	3 767	34,88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 513	21 676	1 837	8,47
RESULTAT NET	-8 946	-10 876	1 930	17,75

Liasse 17 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		Route de Prades 66270 LE SOLER		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5					
		Néant ☐					
		Exercice N clos le 31/12/2017					
		Bout 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	29 796	AC	5 802		23 995
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	184 000	AO			184 000
	Constructions	AP	320 605	AQ	24 074		296 531
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 826	AU	3 885		21 941
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	560 227	BK	33 761		526 467
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	EL		EM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	EX	570	BY		570
		Autres créances (3)	BZ	2 064	CA		2 064
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	785	CE		785
Disponibilités		CF	3 000	CG		3 000	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	269	CI		269	
TOTAL (III)		CJ	6 688	CK		6 688	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW					
	Pour le remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	566 916	1A	33 761		533 155
Renvois : (1) Dont droit au bail				(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *				Stocks			
Immobilisations :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 140)	DA	10 140		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	67 360		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 014		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ B1)	DG	278 192		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(8 946)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	347 760		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161 785		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ E1)	DV	21 786		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 554		
	Dettes fiscales et sociales	DY	269		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	185 395			
TOTAL (IV)	ED				
Ecart de conversion passif *	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	533 155			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	33 387			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS		Exercice N		Néant ☐ *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
		FG	14 567	FH	14 567
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 567	FK	14 567
	Production stockée *			FL	
	Production immobilisée *			FM	
	Subventions d'exploitation			FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO	
	Autres produits (1) (11)			FP	
				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 567
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 701
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	2 605
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *	GA	17 918
			dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(8 656)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	290
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	290
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(290)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(8 946)

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 567	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	23 513	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(8 946)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise **JOVAL SAS** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	16 588	D8	D9 13 208	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	134 000	KH	KI 50 000	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	225 605	KK	KL 95 000	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR		
		Dont Composants M3	KS		KT	KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	9 393	KW	KX 11 038	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY		KZ	LA	
	Matériel de transport *			LB	5 395	LC	LD	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM	
	Avances et acomptes			LN	374 393	LO	LP 156 038	
	TOTAL III							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
		Autres participations			8U		8V	8W
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU	IV	
TOTAL IV				LQ		LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	390 981	ØH	ØJ 169 246	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	29 796	D7	29 796
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	184 000	LZ	184 000
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	320 605	MC	320 605
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH		MI	
			IT	MJ		MK		ML	
	Autres	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	20 431	MO	20 431
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	5 395	MU	5 395
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	NG		NH	530 431	NI	530 431
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ	ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés	II'	2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3	NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	560 227	ØM	560 227

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JOVAL SASNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 52 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	2 036	EL	3 765	EM		EN	5 802	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	11 989	PN	12 085	PO		PQ	24 074		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	364	QE	988	QF		QG	1 352		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 454	QM	1 079	QN		QO	2 533		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	13 807	QV	14 152	QW		QX	27 959	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	15 843	ØP	17 918	ØQ		ØR	33 761	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		Y1			Y2			Y3			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général des valeurs (NP + NQ + NR)		NW	Total général des valeurs (NS + NT + NU)		NY	Total général des valeurs (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAO Experts-comptables Janvier 2017 : EIA préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF		
	— financières	UG	UH		
	— exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 : EMI préparations

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	570	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	972
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 092	
	Charges constatées d'avance	VS	269	
	TOTAUX		VT	2 903
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	161 785	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 554	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	20 016	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	185 395	
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	163 400	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 615	
		VZ	33 387	
			40 660	
			111 348	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : État préparatoire.

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: JOVAL SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le: 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés					
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer:			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 - bis)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 - bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 D du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et parts de filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2	Soupe entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
	Pôle de compétitivité (art. 44 quinquies)	L6	Société d'investissement immobilier (art. 44 octies)	K3	Consolidation de la dette (art. 44 quinquies)	PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'attraction (art. 44 quinquies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables:		bénéfice (I moins II)		XL				
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>JOVAL SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	23 219	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	23 219	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	8 946	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	32 165	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Eclair préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(10 876)		- Autres réserves	ZD	(10 876)				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(10 876)		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(10 876)		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 041	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	1 659	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	2 701	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								YZ	2 605	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	2 605	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								OZ		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)								YP		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JM										
	Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD										
Plus-values à 15 % JN											
Plus-values à 19 % JP											
Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

SADE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 59 A du code général des impôts)

Designation de l'entreprise : JOVAL SAS Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt* (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

II - Autres éléments

SAEG Experts-comptables Janvier 2017 - Etat pédagogique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B-SD 2017

AGE experts-complètes janvier 2017 : état préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Neant ☒Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclues du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> 0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
(1)		(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N			
	N 1			
	N 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (1)+(3)+(4)-(5)-(6)
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N						
	N 1						
	N 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 3						
	N 4						
	N 5						
	N 6						
	N 7						
	N 8						
	N 9						
	N 10						

SAO Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préliminaire

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2017

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le	01/11/2016	et clos le	31/10/2017	Durée en nombre de mois	1	2
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :						
SIREN :		Dénomination :				
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC				
Production stockée		OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT				
		TOTAL 1	OM			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
		TOTAL 2	OJ			
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OK			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329 AC-SD et 1329 D-E-F)						SA
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD						
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE						GX
Période de référence	GY			/		/
Date de cessation	HR			/		/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SADE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/02/2017

N° SIRET

5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JOVAL SAS

ADRESSE (voie)

Route de Prades

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31102017

N° SIRET

5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JOVAL SAS

ADRESSE (voie)

Route de Prades

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : EMI préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2017	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01/12/2016	et clos le	31/12/2017
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER			
SIRET	5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5	Mél:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		06 76 75 08 15	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Agences immobilières	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit 8 946
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AURIS CONSEIL 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY		Tél: 04 68 84 50 35	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date	Lieu
		19/02/2018	LE SOLER
Tél:		Qualité et nom du signataire	
		Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
		e		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
VALERIA DE OLIVERA	5						
ROUTE DE PARDES 66270 LE SOLER							
José Fernando DE OLIVERA Président	671						
Route de Prades 66270 LE SOLER							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2017)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS

du 01/11/2016

Adresse Route de Prades 66270 LE SOLER

au 31/10/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice . 2017.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À <u>LE SOLER</u> , le <u>19/02/2018</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Annexes**JOVAL SAS****ANNEXE**

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 533 154,81 E.

Le résultat net comptable est une perte de 8 946,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/02/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JOVAL SAS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AURIS CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par JOVAL SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/10/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

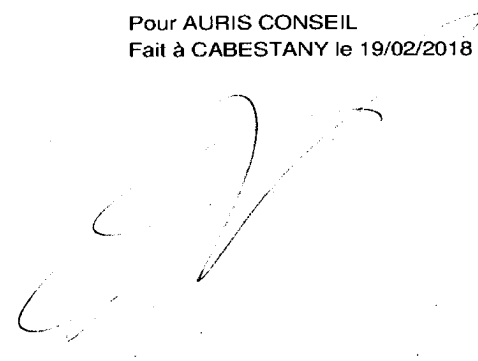
Informations significatives	
Total du bilan	533 155
Chiffre d'affaires hors taxes	14 567
Résultat net de l'exercice (perte)	-8 946

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AURIS CONSEIL
Fait à CABESTANY le 19/02/2018



Liste des Immobilisations

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présenté en Euros

Compte	201000 / 280100	FRAIS D'ETABLISSEMENT									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/01/2016	10 669,00		10 669,00	L 20,00	1 629,99	2 133,80	3 763,79			6 905,21
0002 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/06/2016	3 026,40		3 026,40	L 20,00	210,17	605,28	815,45			2 210,95
0003 FRAIS AVOCAT MARTELL	29/06/2016	2 893,00		2 893,00	L 20,00	196,08	578,60	774,68			2 118,32
0004 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER Entrée	30/08/2017	13 207,90		13 207,90	L 20,00		447,60	447,60			12 760,30
Sous-total		29 796,30		29 796,30		2 036,24	3 765,28	5 801,52			23 994,78

Compte	211000 / 281100	TERRAINS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 TERRAIN POLLESTRES	26/06/2015	59 000,00		59 000,00	N.A.0,00						59 000,00
0002 TERRAIN SOLER	26/01/2016	75 000,00		75 000,00	N.A.0,00						75 000,00
0003 TERRAIN ALFRED DE MUSSET Entrée	30/08/2017	50 000,00		50 000,00	N.A.0,00						50 000,00
Sous-total		184 000,00		59 000,00							184 000,00

Compte	213000 / 281300	CONSTRUCTIONS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CONSTRUCTION POLLESTRES	26/06/2015	115 605,00		115 605,00	L 5,00	7 787,25	5 780,25	13 567,50			102 037,50
0002 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER Entrée	30/08/2017	95 000,00		95 000,00	L 5,00		804,86	804,86			94 195,14
0003 CONSTRUCTION SOLER	01/11/2015	110 000,00		110 000,00	L 5,00	4 201,39	5 500,00	9 701,39			100 298,61
Sous-total		320 605,00		320 605,00		11 988,64	12 085,11	24 073,75			296 531,25

Compte	218100 / 281810	INSTAL./AGENC.DIVERS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 POLLESTRES ELECTRICITE	01/11/2015	1 475,00		1 475,00	L 10,00	147,50	147,50	295,00			1 180,00
0002 POLLESTRES PEINTURE	09/06/2016	4 242,13		4 242,13	L 10,00	167,33	424,21	591,54			3 650,59
0003 POLLESTRES SALLE DE BAIN	23/08/2016	1 484,72		1 484,72	L 10,00	28,04	148,47	176,51			1 308,21
0004 POLLESTRES PLOMBERIE	08/09/2016	600,00		600,00	L 10,00	8,83	60,00	68,83			531,17
0005 POLLESTRES AAI SALLE DE BAIN	03/10/2016	1 591,21		1 591,21	L 10,00	12,38	159,12	171,50			1 419,71
Sous-total		9 393,06		9 393,06		364,08	939,30	1 303,38			8 089,68

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présenté en Euros

Compte	218120 / 281812	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 AMENAGEMENT MAISON SOLER ALI Entrée	15/10/2017	11 038,01		11 038,01	L 10,00		49,06	49,06			10 988,95
Sous-total		11 038,01		11 038,01			49,06	49,06			10 988,95

Compte	218400 / 281840	MOBILIER									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MOBILIERS POLLESTRES	26/06/2015	5 395,00		5 395,00	L 20,00	1 454,00	1 079,00	2 533,00			2 862,00
Sous-total		5 395,00		5 395,00		1 454,00	1 079,00	2 533,00			2 862,00

Total général	560 227,37	59 000,00	376 227,37	15 842,96	17 917,75	33 760,71	526 466,66
---------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------	-----------	------------

Balance

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE *		10 140,00		10 140,00
104100	PRIMES D'EMISSION *		67 360,00		67 360,00
106100	RESERVE LEGALE *		1 014,00		1 014,00
106800	AUTRES RESERVES *	10 875,54	289 068,00		278 192,46
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE *	10 875,54	10 875,54		
164100	PRET 200831 04	1 614,88	163 400,00		161 785,12
165000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS *		570,00		570,00
165100	DEPOTS RECUS *		600,00		600,00
165200	DEPOT GARANTIE *		600,00		600,00
	Total 1	23 365,96	543 627,54		520 261,58
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT *	29 796,30		29 796,30	
211000	TERRAINS *	184 000,00		184 000,00	
213000	CONSTRUCTIONS *	370 605,00	50 000,00	320 605,00	
218100	INSTAL./AGENC.DIVERS *	9 393,06		9 393,06	
218120	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET	11 038,01		11 038,01	
218400	MOBILIER *	5 395,00		5 395,00	
280100	AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT *		5 801,52		5 801,52
281300	AMORT CONSTRUCTIONS *		24 073,75		24 073,75
281810	AMORT.AG.CON.S.DIVERS *		1 303,38		1 303,38
281812	AMORT.AAI ALFRED DE MUSSET		49,06		49,06
281840	AMORT. MOBILIER *		2 533,00		2 533,00
	Total 2	610 227,37	83 760,71	560 227,37	33 760,71
401000	FOURNISSEURS *	180 595,41	180 597,75	592,10	594,44
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *		960,00		960,00
411100	CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES *	570,00		570,00	
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	972,00		972,00	
448610	CET *		269,00		269,00
455500	JOSE DE OLIVEIRA *	44,47	20 060,67		20 016,20
467200	NOTAIRE MAITRE CHANCE *	500,00		500,00	
486100	CHARGES CONSTATEES AVANCES *	697,49	428,54	268,95	
	Total 4	183 379,37	202 315,96	2 903,05	21 839,64
503100	ACTIONS TITRES COTES *	785,00		785,00	
512000	BANQUES *	27 230,78	24 230,68	3 000,10	
580000	VIREMENTS INTERNES	1 030,25	1 030,25		
	Total 5	29 046,03	25 260,93	3 785,10	
606110	ELECTRICITE	178,79		178,79	
606300	ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEME	9,90		9,90	
615530	ENTRETIEN POLLESTRES	240,45		240,45	
615540	ENTRETIEN LE SOLER	216,78		216,78	
615550	ENTRETIEN A.MUSSET SOLER	11 038,01	11 038,01		
616000	ASSURANCE LE SOLER	351,93	117,18	234,75	
616110	ASSURANCE HAB POLLESTRES	371,93	151,77	220,16	
616160	ASSURANCE PRET	147,48		147,48	
622610	HONORAIRES COMPTABLES	996,00		996,00	
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	45,48		45,48	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	474,75	64,00	410,75	
635000	IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES I	198,00		198,00	
635220	TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 232,75		1 232,75	
635230	TAXES FONCIERES LE SOLER	957,00		957,00	
635240	TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	217,00		217,00	
661160	INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEE	290,37		290,37	
681110	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	3 765,28		3 765,28	
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	14 152,47		14 152,47	
	Total 6	34 884,37	11 370,96	23 513,41	

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
706100	LOYERS PETIT EDDY	133,00	7 200,00		7 067,00
706110	LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN		7 500,00		7 500,00
	Total 7	133,00	14 700,00		14 567,00
	Total Général	881 036,10	881 036,10	590 428,93	590 428,93

Résultat au 31/10/2017 : Perte de 8 946,41 Euros

* Avec A Nouveaux.

Soldes intermédiaires de gestion

JOVAL SAS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/11/2016 au 31/10/2017

(Euros)

- Avec comptes substitués

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	14 567	10 800	3 767	34,88
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	14 567	10 800	3 767	34,88
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	14 567	10 800	3 767	34,88
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	14 567	10 800	3 767	34,88
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	2 701	6 506	-3 805	-58,47
Valeur ajoutée produite	11 866	4 294	7 572	176,34
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	81,46 %	39,76 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 605	1 701	904	53,15
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	9 262	2 593	6 669	257,19
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	63,58 %	24,01 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 918	13 461	4 457	33,11
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante		0		
- Autres charges de gestion courante		0		
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-8 656	-10 868	2 212	20,35
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-59,42 %	-100,63 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	290	7	283	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-8 946	-10 876	1 930	17,75
Résultat courant / chiffre d'affaires	-61,42 %	-100,70 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-8 946	-10 876	1 930	17,75
Résultat net / chiffre d'affaires	-61,42 %	-100,70 %		

JOVAL SAS

Route de Prades
66270 LE SOLER

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/10/2017

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Bilan détaillé	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Liasse 17 IS RN	9
Annexes	31
Liste des Immobilisations	33
Balance	35
Soldes intermédiaires de gestion	37

Attestation de Présentation27 2 18
1062**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise JOVAL SAS pour l'exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

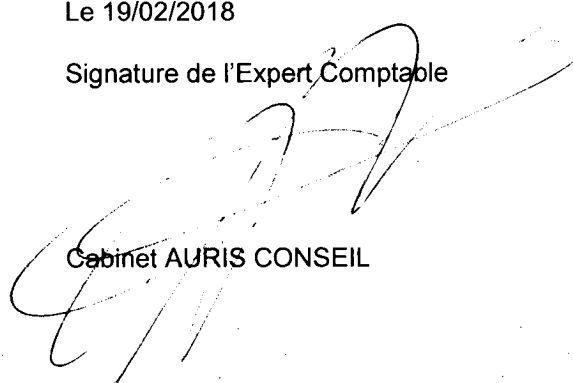
A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 37 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	533 154,81 Euros
chiffre d'affaires	14 567,00 Euros
résultat net comptable	-8 946,41 Euros

Fait à CABESTANY
Le 19/02/2018

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet AURIS CONSEIL

JOVAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10140 euros
siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER
RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU : 23 Février 2018

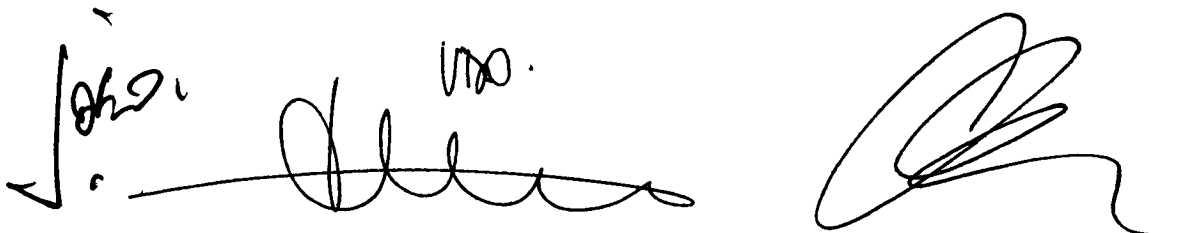
L'an deux mille dix sept,
Vendredi 23 Février,
dix heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Présents : José DE OLIVEIRA, propriétaire de 671 parts sociales,
Valéria DE OLIVEIRA, propriétaire de 5 parts sociales,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.
Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du rapport établi par la gérance,
- 2) Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2017 et quitus à la gérance,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2017.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2017, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à **-8946.41 euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

José DE OLIVEIRA



Valéria DE OLIVEIRA

